



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 24 septembre

Monsieur Daniel Gosselin, Administrateur en chef
Service administratif des tribunaux judiciaires
90, rue Sparks
Pièce 605
Ottawa (Ontario)
K1A 0H9

daniel.gosselin@cas-satj.gc.ca

Demande d'information : IR0386

Monsieur Gosselin,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)f) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement à la demande de tout sénateur ou député.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

- Nombre de demandes d'asile ayant fait l'objet d'une demande de révision par la Cour fédérale du Canada ou la Cour d'appel fédérale du Canada
- Total des dépenses liées à ces demandes
- Nombre total de demandes d'asile rejetées, en particulier de la part de migrants en situation irrégulière, ayant fait l'objet d'une demande de révision par la Cour fédérale du Canada ou la Cour d'appel fédérale du Canada



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

- Total des dépenses liées à ces demandes

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **10 octobre 2018**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable Mark Mahabir, (Mark.Mahabir@parl.gc.ca, 613-301-6708).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 10 octobre 2018, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous devrez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

- c. c. Katharine Rechico, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjointe du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
L'honorable Jody Wilson-Raybould, Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0386